

Seine-Maritime
 Alfouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelou
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hénouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Grétrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Élelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Pater
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancaerville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvelot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouqueion
 Bouneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Ebreville
 Foulbec
 Foumetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Biacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le jeudi 18 avril 2024 à 17h30 dans les locaux de la maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir						
Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	Pouvoir à M. Bonenfant
	Jean DELALANDRE	Titulaire	X			
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	Pouvoir à M. Terrier
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire	X			
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			X	Pouvoir à M. Terrier
	Didier TERRIER	Titulaire	X			
	Patricia RENO	Suppléante			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire	X			
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante			X	
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			X	
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire	X			
CC Yvetot-Normandie	Denise HEUDRON	Suppléante	X			
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire			X	
	Françoise DENIAU	Titulaire	X			
	Marc MIGRAINE	Titulaire	X			
	Annic DESSAUX	Suppléante			X	

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le

ID : 076-257602847-20240418-202404047EC-DE

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetleville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canfeleu
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hénouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailleye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvelot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Pétiville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Etelan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Benville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roche
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Atzier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

	Didier FERAY	Suppléant		x		
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant	x			
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire			x	
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant	x			
	Maryline LOUVEL	Suppléante			x	

Autres personnes présentes ou excusées				
Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire		x
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Anne-Sophie JEHANNE	Chargée de mission Qualification et Tourisme de nature		
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable du pôle eau et biodiversité	x	
	Hervé REMY	Chargé de mission SIG et observatoires	x	
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »		x
NASCOR CONSEIL	Clarisse DRONY	Consultante	x	



Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bols-Himont
 Cantéleu
 Caudebec-en-Caux
 Ducler
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Junnières
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Junnières
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Georgette
 Maury
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Peliville
 Cuevillon
 Sahurs
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Ételan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	11/04/2024
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	16
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	16
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2024-04-047/EC

Ambition 3	Tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune
Objectifs Stratégiques	3.2 Mieux faire comprendre le territoire et sa mémoire
Objectifs Opérationnels	3.2.1 Mieux faire comprendre le territoire et sa mémoire en particulier en développant et en diversifiant l'offre d'animation et en privilégiant une approche par le terrain et par le sensible.
Analytique	

VALIDATION DE LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT EDUCATIF POUR LA REALISATION DES PARCOURS JE DECOUVRE MON PARC DANS LES ECOLES DU PARC NATUREL REGOINAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE (années 2024-2025-2026)

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Fouibec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouvrie
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Roulot
 Le Landin
 Mareis-Vernier
 Pont-Audamer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Rcurot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Bleacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Sanson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mere
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Contexte :

Le parcours *Je découvre mon Parc* est un dispositif d'éducation à destination des écoles du territoire du Parc (écoles publiques et privées sous contrat, IME et ITEP).

Il prend la forme d'un appel à projet annuel qui permet aux enseignants de monter des parcours éducatifs utilisant les richesses du territoire habité par les enfants. Il s'agit, d'une part de rendre intelligible et sensible les liens entre nos besoins fondamentaux (s'équiper, s'alimenter, s'abriter, se ressourcer...) et la nature, le patrimoine, les savoirs et savoir-faire... et d'autre part d'établir les rapports entre usages du territoire et responsabilités humaines, notamment concernant les enjeux écologiques actuels (réchauffement climatique, érosion des ressources et de la biodiversité...)

Le but des parcours *Je découvre mon Parc* est de former des citoyens attachés à leur territoire et aptes à y faire des choix en conscience. Cette démarche relie les enseignants, les acteurs du réseau d'éducation au Territoire et les habitants dans une volonté commune de construire un territoire préservé et apprenant.

Depuis 2015 le Parc anime ce dispositif avec un réseau de 17 acteurs locaux. 50 classes en bénéficient tous les ans. Le bilan de la dernière période de contractualisation 2021-2023 fait état de 4 000 élèves touchés, 503 animations dispensées et 16 acteurs du réseau impliqués.

Une convention cadre précise les engagements du Parc et des acteurs du réseau d'éducation au Territoire pour l'animation du dispositif des parcours *Je découvre mon Parc*.

Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anqueterville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Cantéfeu
Caudebec-en-Caux
Dudar
Hautot-sur-Seine
Hénaville
Heurteville
Jurlières
La Bouille
La Cerlangue
La Mailletaye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvelot
Maulévrier-sainte-Gertrude
Maury
Nerville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wendrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Vahville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
Bameville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouqueton
Bouneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Etreville
Fouibec
Fourmelot
Hauville
Honguemare-Guénouviller
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Biacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Tourainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

Engagements des deux parties :

Le Parc s'engage à gérer l'appel à projet, sa diffusion, son fonctionnement technique et administratif, il anime également le réseau d'acteurs.

Chaque acteur est recruté selon un cahier des charges annexé à la convention et s'engage à respecter un référentiel de qualité des animations également annexé, il participe aux journées d'échanges, de formation et de promotions organisées par le Parc.

Les deux parties s'engagent à déployer ensemble une communication cohérente et démultipliée.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- donne mandat au Président du Parc pour signer cette convention cadre avec chaque acteur du réseau éducation au territoire du Parc ;
- autorise le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du
PnrBSN, le 18 avril 2024

Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES C/	RECETTES C/





**Convention cadre de partenariat éducatif
pour la réalisation des parcours *Je découvre mon Parc* dans les écoles du
Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande**

années 2024-2025-2026

Entre les soussignés :

.....
.....
.....
.....

désigné « partenaire en éducation au Territoire » dans la suite du document,
et

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (PnrBSN), 692, rue du petit pont -
BP 13 - 76940 Notre Dame de Bliquetuit, représenté par son Président Monsieur Jacques
CHARRON

Préambule

Dans sa charte de territoire 2013/2028 le Parc naturel régional se donne pour mission de
développer et diversifier l'offre d'animation pédagogique pour favoriser la découverte du territoire,
et privilégier une approche par le terrain et par le sensible.

En 2021, la Fédération des parcs naturels régionaux de France, le ministère de la Transition
écologique et le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports cosignent la
convention-cadre de partenariat relative à l'éducation au développement durable.

Dans ce contexte le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et ses partenaires
portent un projet d'éducation au développement durable à destination des écoles du territoire.

Vu les délibérations n° 61 du 21 Mai 2012, N°70 du 12 mai 2014, N°201707083 du 3 juillet 2017 et
N°2023-03-029/EC du 27 février 2023

Il est convenu ce qui suit :

1 Objet de la convention

Le parcours *Je découvre mon Parc* est un dispositif d'éducation à destination des écoles du
territoire du Parc (écoles publiques et privées sous contrat, IME et ITEP).

Il prend la forme d'un appel à projet annuel qui permet aux enseignants de monter des parcours
éducatifs utilisant les richesses du territoire habité par les enfants. Il s'agit, d'une part de rendre

intelligible et sensible le lien entre nos besoins fondamentaux (s'équiper, s'alimenter, s'abriter, se ressourcer...) et la nature, le patrimoine, les savoirs et savoir-faire du territoire... Et d'autre part d'établir les rapports entre usages du territoire et responsabilités humaines, notamment concernant les enjeux écologiques actuels (réchauffement climatique, érosion des ressources et de la biodiversité...)

Le but des parcours *Je découvre mon Parc* est de former des citoyens attachés à leur territoire et aptes à y faire des choix en conscience. Cette démarche relie les enseignants, les acteurs du réseau d'éducation au Territoire et les habitants dans une volonté commune de construire un territoire préservé et apprenant.

Depuis 2015 le Parc anime ce dispositif avec un réseau d'une vingtaine d'acteurs locaux. 50 classes en bénéficient tous les ans. Le bilan de la dernière période de contractualisation 2021-2023 fait état de 4 000 élèves touchés, 503 animations dispensées et 18 acteurs du réseau impliqués.

La présente convention précise les engagements du Parc et des acteurs du réseau d'éducation au Territoire pour l'animation du dispositif des parcours *Je découvre mon Parc*.

2 Le rôle du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'engage à :

- gérer l'appel à projet des Parcours *Je découvre mon Parc* ;
- animer le réseau des acteurs de l'éducation au Territoire dont fait partie le partenaire (organisation de journées d'échange, de journées de fabrications partagées, de formations, suivi des entrées et sorties d'acteurs en lien avec le cahier des charges (cf annexe 1), rédaction et actualisation des guides pédagogiques...)
- mettre à disposition du partenaire éducation les ressources de son service d'éducation au territoire et le service éducatif de la délégation académique à l'action culturelle de l'Académie de Rouen.
- informer le partenaire éducation au territoire de l'actualité de l'éducation à l'environnement en région et en France.

En termes de communication, à :

- mettre en place une communication pour faire connaître l'appel à projet et le guide pédagogique des animations proposées par les partenaires (page dédiée sur le site internet du Parc, édition d'un guide pédagogique complet, édition de documents de communication sur l'offre éducative du Parc et de ses acteurs...);
- diffuser l'offre d'animation des acteurs du réseau dès que l'occasion s'en présente, en particulier lors des rencontres ou rendez-vous organisés avec des partenaires de l'Education nationale : journées de formation, d'information, forums, rendez-vous du Parc... ;

3 Le rôle du partenaire Education au Territoire

Le partenaire Education au Territoire s'engage à :

- être en conformité avec le cahier des charges des acteurs du réseau d'éducation au Territoire dans le Parc (cf annexe 1)
- suivre les préconisations du référentiel des animations d'éducation au territoire (cf annexe 2)
- participer à la réalisation des Parcours *Je découvre mon Parc* ;
- participer aux journées d'échanges et de formation organisées par le Parc ;
- participer en cas de sollicitation du Parc aux opérations collectives mises en place par le syndicat mixte du Parc (fête du Parc, pique-nique du Parc...);

En termes de communication, à :

- participer à la diffusion du guide pédagogique du Parc ;
- participer à la diffusion des Parcours *Je découvre mon Parc* ;
- mettre à disposition des participants et visiteurs une documentation et des informations sur le Parc et sur les autres partenaires du réseau.
- mettre la motion « en partenariat avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande » dans toutes les communications et supports (communiqué de presse, site Internet, etc) en lien avec le dispositif des parcours *Je découvre mon Parc* ;

4 Durée de la convention et résiliation

La présente convention prend effet à la date de sa signature pour une durée de trois ans.

Elle pourra être résiliée à la demande du partenaire éducation par courrier ou à la demande du Parc en cas de manquement avéré au respect des critères du référentiel des activités éducatives des parcours *Je découvre mon Parc* ou du cahier des charges des acteurs du réseau Education au Territoire.

Une fois dénoncée, la convention prendra fin dans un délai maximum de 6 mois, temps nécessaire à la modification des documents de communication et à l'information des différents partenaires du Parc. La résiliation entraîne l'abandon de la référence et de la reconnaissance du Parc dans sa communication et sa promotion.

Fait en 2 exemplaires le

A

Le

Pour le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Son Président : Jacques Charron

Pour l'acteur Education au Territoire
Son représentant :